

Appliquer les règles de sécurité liées aux techniques d'arrimage des engins de chantier.

PUBLIC - PREREQUIS

- Toute personne amenée à arrimer des engins de chantiers sur remorques ou sur porte engins.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles pour réaliser des arrimages
- S'entraîner à réaliser des arrimages sur différents engins

PEDAGOGIE

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques appliqués à l'activité d'arrimage de l'entreprise
- Mise à disposition de l'entreprise :
 - Jeu de 4 chaînes, diamètre minimum 10 mm ou 1 demi-pouce
 - Jeu de 2 cales
 - Porte engins et remorque
 - 2 engins différents à arrimer
 - Aire de chargement
 - Salle de formation

Durée : 1 jour

Document remis : Chaque stagiaire reçoit un support de cours

PROGRAMME

Formation théorique

- Textes relatifs à l'arrimage des charges : R 306, ED 759
- Sensibilisation aux accidents du travail et à leur coût
- Sensibilisation aux dangers liés à de mauvais arrimages
- Rappels des lois de la physique
- Caractéristiques du véhicule de transport en fonction de la charge à transporter :
 - Remorques
 - Porte engin
- Règles de répartition d'un chargement
- Les différents arrimages :
 - De force
 - Diagonale
 - De sécurité
- Le matériel et les accessoires d'arrimage :
 - Chaîne
 - Cales
 - ...

Travaux pratiques

- Entraînement à la réalisation d'arrimages sur le matériel de l'entreprise